

Tous en selle pour la fête du vélo !

Publié le 02/06/2017 à 01:46



Les deux clubs de cyclotourisme de Larmor et de Ploemeur unissent leurs forces pour relayer la fête du vélo au niveau local.

Voilà plusieurs années que les clubs de cyclotourisme de Ploemeur et Larmor s'associent pour organiser la fête du vélo localement. Quatre circuits, de 18 à 88 km, sont proposés.

Le rendez-vous

Cette grande fête annuelle vise avant tout à sensibiliser le plus grand nombre à la pratique du vélo. Que ce soit pour les loisirs, pour le sport ou pour se déplacer, à la ville ou à la campagne, des millions de Français, de tous les âges, de tous les milieux enfourchent leur bicyclette.

Quatre circuits au menu

Deux circuits cyclotouristes seront proposés: un de 71 km et un autre de 88 km. Ils permettront aux participants de profiter de la campagne du côté de Pont-Scorff et Plouay. Le rendez-vous est fixé devant l'Océanis, à partir de 8 h. Pour la promenade à vélo type VTC - VTT, deux distances sont proposées: 18 et 26 km. Deux possibilités de départ pour cette promenade: soit à l'Océanis soit sur l'esplanade du Casino de Larmor-Plage.

Les premiers se dirigeront vers Saint-Déron et le Ter et les seconds prendront la direction du Kernevel. Tous les participants se rejoindront au niveau du pont de Kermelo puis longeront le bord de côte jusqu'au Courégant pour ensuite emprunter la voie verte ou le chemin de la mer en fonction du circuit choisi avant de regagner le centre de Ploemeur.

« Une activité santé »

Pour les organisateurs : « **Le vélo c'est utile, populaire et moderne. Cette pratique s'inscrit résolument dans nos modes de vie et mérite plus que jamais d'être fêtée. Dimanche, ce sera donc la possibilité d'enfourcher son vélo dans une grande convivialité pour partager le plaisir de pédaler en famille, entre amis ou simplement au contact d'inconnus. C'est surtout l'occasion de rappeler que le vélo, c'est aussi une activité santé** ».

La sécurité sera assurée par les encadrants des clubs de cyclotourismes de Larmor-Plage et Ploemeur. Les participants mineurs seront munis d'une autorisation parentale ou placés sous la responsabilité d'un parent ou un tuteur. Les parcours ne relèvent pas de la compétition et ne donneront pas lieu à un classement. Les participants devront adhérer à une charte rappelant les consignes de sécurité et de bonne conduite lorsque l'on se déplace à deux roues.

Dimanche 4 juin, Fête du vélo à partir de 8 h pour les randonnées cyclo (départ d'Océanis) et 9 h 15 pour la promenade à Océanis (Ploemeur) ou Casino (Larmor). Contact : Joël Le Tenier 06 11 24 17 86 ou Alain Le Courtois 07 77 03 16 39.